



# Apprendre à lire, oui mais comment ?

**L**e guide ministériel, la révision des programmes, le slogan « 100% de réussite au CP », le tout syllabique sont présentés comme des outils d'aide aux enseignants. En réalité, ils sont uniquement au service d'une conception verticale, autoritariste et terriblement réductrice de l'enseignement. De surcroît, ces préconisations tournent le dos à l'ensemble des acquis de la recherche.

Lire ne se limite pas à simplement décoder ou à oraliser un texte le plus rapidement possible mais nécessite de prendre en compte de manière concomitante le sens et l'écrit sous toutes ses formes. Lire c'est faire appel à ses souvenirs, à ses connaissances et à ses expériences. C'est aussi être capable d'entrer en relation avec un interlocuteur absent. Apprendre à lire est une opération complexe qui associe au décodage le travail sur la compréhension et la production d'écrits. En menant de front ces activités, l'élève pourra construire cette compétence tout au long de sa scolarité et devenir un citoyen à part entière, capable de réfléchir et d'argumenter. Ces choix politiques privent les enseignants de leur réflexion pédagogique, nient leur professionnalité et

les transforment en simples exécutants au travers de directives de plus en plus contraignantes.

Les enseignants sont capables de penser leur travail. C'est d'ailleurs ce qu'ils font tous les jours, dans leurs écoles, en adaptant au mieux leur enseignement aux besoins des élèves.

Parce qu'il faut en urgence réduire les inégalités scolaires, des approches pédagogiques diversifiées sont nécessaires. Pour cela, les enseignants doivent pouvoir penser de manière autonome organisation et méthodes. Un enfant, un élève, doit pouvoir apprendre à lire à son rythme, dans des progressions de cycle cohérentes, pensées en équipes et dans un projet partagé avec les familles.

Cette publication, issue de la réflexion collective de nos organisations, se propose de faire le point sur l'apprentissage de la lecture, en contrepoint des préconisations ministérielles. La façon de considérer l'acte de lire et d'écrire constitue un choix politique qui doit répondre à la question centrale : quelle école voulons-nous, pour quelle société et quels citoyens ?

## Les organisations signataires :

**AFEF** (Association française pour l'enseignement du français)

**CRAP-Cahiers pédagogiques** (Cercle de recherche et d'action pédagogiques)

**FCPE** (Fédération des conseils de parents d'élèves)

**GFEN** (Groupe français d'éducation nouvelle)

**ICEM-Pédagogie Freinet** (Institut coopératif de l'école moderne)

**La ligue de l'enseignement SE-UNSA** (Syndicat des enseignants)

**Sgen-CFDT** (Syndicat général de l'éducation nationale)

**SNPI-FSU** (Syndicat national des personnels d'inspection)

**SNUipp-FSU** (Syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et PEGC)

# Des prescriptions ministérielles, le bon choix ?

## Une conception contestable de l'apprentissage de la lecture

Le ministre veut imposer, au nom des neurosciences, la méthode syllabique stricte. En la présentant comme un remède aux difficultés en lecture de certains élèves, il vise à homogénéiser les classes sans prendre en compte les enfants dans leur singularité et le contexte social et culturel dans lequel ils évoluent. Cette méthode exige de leur part de la docilité et les transforme en robots répéteurs de sons, de syllabes, de phrases et de textes vides de sens. De fait, la représentation initiale de l'écrit qu'ils vont se forger risque d'être un empêchement à la construction du sens. A cette objection, le ministre rétorque que l'accès au sens sera travaillé plus tard, une fois que les élèves sauront décoder

rapidement. Les professionnels savent très bien que cette conception étagée et mécanique de l'apprentissage donne de mauvais résultats.

Les évaluations PIRLS nous le disent très clairement : la plupart de nos élèves savent décoder mais ont du mal à comprendre un texte de façon fine. Parce que « lire c'est comprendre », on ne peut pas apprendre à décoder puis apprendre à comprendre. Pour accéder à la lecture, le décodage, la construction du sens ainsi que les activités de production d'écrit doivent s'appréhender dans un même mouvement et donner ainsi le plaisir de lire et d'écrire.

## Que disent les recherches ?

Un consensus se dégage de la communauté scientifique. Mener simultanément des activités sur le code et le sens fait que ces compétences se renforcent mutuellement (conférences de consensus sur la lecture de 2003 ONL<sup>1</sup> et 2016 CNESCO<sup>2</sup>). S'il y a corrélation entre vitesse d'oralisation (fluence) et compréhension, cela ne suffit pas à en prouver la causalité et l'imposer comme condition préalable.

La recherche « Lire/écrire au CP » coordonnée par R. Goigoux et l'Ifé<sup>3</sup> a permis d'évaluer les effets des pratiques d'enseignement, d'identifier les principes didactiques qui s'avèrent les plus efficaces et équitables et insiste sur les nécessaires activités de compréhension.

L'acte de lire est complexe, son enseignement l'est aussi. Les seules neurosciences, en visualisant les connexions neuronales mobilisées lorsque l'enfant déchiffre, ne suffisent pas à expliquer à l'enseignant comment agir en classe. Pour outiller les formateurs et les enseignants, les formations doivent être ambitieuses et s'appuyer sur « trois univers de recherche : neurosciences, sciences du comportement (psychologie, sociologie) et sciences de l'intervention (didactique, pédagogie) » (Goigoux, centre A. Savary). Elles doivent avoir lieu en présentiel, en équipe pluriprofessionnelle, dans des collectifs de travail où l'on apprend des autres.

1 Observatoire national de la lecture

2 Conseil national d'évaluation du système scolaire

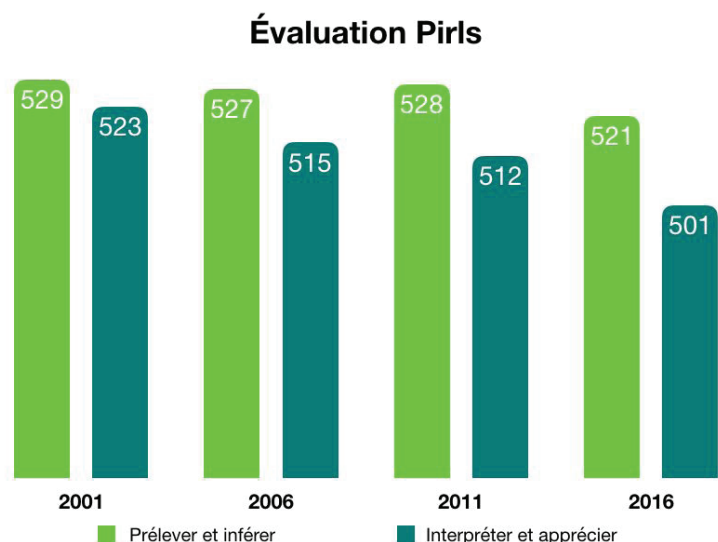
3 Institut français de l'éducation

## Et les cycles ?

La scolarité est définie institutionnellement en cycles depuis 1989 mais les programmes ont continué à être rédigés par niveaux de classe jusqu'à ceux de 2015. En contradiction avec la loi pour la refondation (2013) qui réaffirme les cycles, la parution de repères annuels marque un retour en

arrière. Le travail en cycles doit se poursuivre car il permet la réflexion collective, la cohérence et la continuité des apprentissages. Faire vivre les cycles nécessite de former, d'accompagner et de donner du temps.

Évolution du score moyen de la France en fonction des processus de compréhension en lecture.



Depuis 2001, les performances des élèves français dans la compréhension fine des textes ne cessent de diminuer.

# Apprendre à lire : un projet partagé

## Lire et apprendre à lire

Lire c'est élaborer une signification en prenant appui sur des indices linguistiques de natures diverses (phonologie, graphie, syntaxe, morphologie, lexicologie, types de discours, de textes...) et les articuler pour décrypter le ou les sens (littéral, caché, implicite) d'un texte. Il s'agit aussi d'entrer dans un processus régulé par une vérification permanente, au sein de la phrase et du texte dans son contexte.



Apprendre à lire, c'est une opération éminemment complexe qui nécessite la mobilisation de compétences spécifiques pour construire une représentation mentale cohérente de l'ensemble du texte. Il est donc nécessaire d'enseigner explicitement les compétences requises et d'amener, par exemple, les élèves, à faire un film dans leur tête, à raconter, reformuler. C'est ainsi que l'on développe des pratiques plus justes et plus efficaces pour réduire les écarts.

L'apprentissage de l'écriture ne peut être dissocié de celui de la lecture et contribue puissamment à la prise de conscience des codes de l'écrit, utiles au décodage et à la compréhension.

Laisser penser, comme dans le « guide orange », que lire consiste essentiellement à identifier les graphèmes et les mots, à oraliser le texte le plus rapidement possible, conduit à des malentendus sur la nature de l'activité, dont beaucoup d'élèves ont du mal à se débarrasser ensuite. Apprendre à lire, c'est tout de suite apprendre à comprendre ce qui est écrit.

## Et les familles ?

L'apprentissage de la lecture est certainement l'apprentissage scolaire le plus investi par les parents. Source de fierté, d'angoisse aussi parfois, l'entrée dans l'écrit cristallise le rapport des parents à l'institution scolaire.

Expliquer aux familles le processus d'apprentissage, les différentes phases que traverse l'enfant va les aider à suivre et à comprendre sa progression.

Présenter la démarche pédagogique utilisée, analyser régulièrement les progrès et les difficultés avec les familles permettra de dépassionner le débat tout en objectivant le processus d'apprentissage. Les familles sont surtout en demande de compréhension et de clefs pour accompagner leurs enfants dans un apprentissage qui aux yeux de tous symbolise le premier pas dans la vie d'élève.



## Prolonger et enrichir les pratiques de lecture

La familiarité que les enfants peuvent avoir avec l'univers du livre et de la lecture varie grandement en fonction des milieux sociaux et de la culture familiale. Elle conditionne leur appétence ou leur facilité d'entrée dans la culture écrite. Cette ouverture, qui pour certains enfants ne se produit qu'à l'école, peut utilement se déployer sur l'ensemble des temps de vie, et ce, avant l'entrée à l'école maternelle.

Les mouvements d'éducation populaire se sont mobilisés, dès les débuts de l'école républicaine, au service d'une égalité d'accès à une expérience sensible de la lecture et de l'écriture, comme base essentielle à la construction d'une culture émancipatrice.

Dès le plus jeune âge, leurs actions prolongent l'apprentissage de la lecture en classe en inscrivant les

enfants dans des parcours d'éducation artistique et culturelle. C'est en offrant un environnement de spectacles, de rencontres d'auteurs, de résidences d'artistes, d'ateliers de lecture et d'écriture, de lien intergénérationnel et de plaisir que la découverte de l'univers de la lecture se prolonge.

« Lire et faire lire », manifestations littéraires, élaboration et publication d'ouvrages impliquant les enfants, créations plastiques sont autant d'exemples quotidiens de médiations. En complémentarité forte avec l'école, ces actions permettent aux enfants, même les plus éloignés de ces pratiques, de conforter leur chemin vers la lecture.

➤ Pour aller plus loin, retrouver le 4 pages « Apprendre à lire pas si simple »



# Enseigner, ce n'est pas exécuter

## Enseigner : un métier complexe

Être enseignant, c'est mettre en place des situations d'apprentissages et ajuster chacune de ses interventions pour permettre à tous les élèves d'ancrer savoir et savoirs faire : leur donner confiance, les autoriser à essayer, à tâtonner, les inciter à



confronter leurs représentations et les faire évoluer, construire avec eux le sens des apprentissages. Pour cela les chemins et les ressources sont multiples. Depuis un siècle l'éducation nouvelle met en

avant l'apprentissage coopératif et participatif, les situations-problèmes, l'entraînement personnel pour certaines notions, le travail en groupe. Un éventail de possibles dont il s'agit d'identifier la modalité la plus pertinente à chaque instant ; être enseignant, c'est adapter les réponses aux situations grâce à des compétences professionnelles de haut niveau. Le collectif de travail, la formation initiale et continue, l'accès à l'ensemble des travaux de la recherche sont autant de références incontournables. Ces dernières permettent aux enseignants et aux enseignantes de construire des situations d'apprentissage à même de démocratiser la réussite scolaire. C'est l'opposé de ce que prescrit le ministre avec des pratiques de classe identiques partout et à chaque instant. C'est aussi en contradiction avec son propre discours sur « l'autonomie des équipes ». Au contraire, il devrait être de sa responsabilité de faciliter ce travail de conception. Associer, inventer, mettre en pratique : c'est là qu'est le cœur du métier d'enseignant, un métier de concepteur et non d'exécutant.

## La liberté pédagogique, au service des élèves

« *La liberté pédagogique ce n'est pas l'anarchie* », a tenu à préciser le ministre. En effet, celle-ci est inscrite dans la loi et s'exerce dans le respect des programmes, dans le cadre du projet d'école ou d'établissement, sous le contrôle des IEN. Ce n'est pas un privilège mais une responsabilité qui permet aux enseignants, praticiens réflexifs, d'adapter méthodes et contenus aux élèves.

La diversité des élèves et des contextes d'apprentissage oblige les enseignants à réinventer sans cesse leur métier. En équipe, mais trop souvent seuls, ils doivent trouver des solutions pour mettre en œuvre le programme et permettre à tous les élèves d'apprendre. Leur expertise les amène à construire des situations d'apprentissage pour que les élèves identifient les obstacles auxquels ils sont confrontés et puissent les surmonter. Ce libre choix ne peut s'exercer que dans un climat de confiance et implique une formation solide.

Le travail des enseignants, fruit d'un engagement personnel et professionnel quotidien, est trop peu reconnu par l'institution. À l'heure actuelle, les



injonctions ministérielles les découragent notamment en voulant faire croire que choisir une voie différente de celle ayant les faveurs du ministre serait mettre en danger les élèves.

La liberté pédagogique est l'un des fondements du métier d'enseignant.